



Dossier d'inscription

LICENCE 3

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

NOTICE D'INSCRIPTION

CONTRAT D'INSCRIPTION (2 EXEMPLAIRES)

Fiche de renseignements

L'ÉTUDIANT

Civilité : M Mme

Nom : Prénom :

Date de naissance : (jj/mm/aaaa)

Lieu de naissance : dpt :

Adresse de l'étudiant :

.....

Code Postal : Localité :

Téléphone :

E-mail étudiant :

LES PARENTS

Adresse des parents :

.....

Code Postal : Localité :

Téléphone des parents :

E-mail des parents :

Profession des parents :

Préparation Choisie : **Annuelle** **Semestrielle**

Comment avez vous connu ESDROIT ? :

Salon

Facebook

Inscrit en L2 ESDROIT

Prescription d'un ancien élève

Lecture d'un dépliant

Autres (précisez) :

Comment s'inscrire ?

Afin de préserver l'efficacité de la méthode les places sont limitées. Les dossiers seront retenus par ordre chronologique dès réception.



1/ ENTRETIEN.

(uniquement pour les nouveaux inscrits à la prépa – les anciens étudiants peuvent directement renvoyer leur dossier par la poste)

Dès le mois de février et jusqu'au mois de septembre, vous devez prendre rendez-vous pour un entretien pédagogique dans nos locaux.

**Prise de rendez-vous par téléphone (secrétariat du cabinet DLLP)
uniquement au : 05 57 10 05 50.**

2/ REMISE DU DOSSIER

A l'issue du rendez-vous, vous devez remettre votre dossier d'inscription complet :



- Fiche de renseignement
- 1 photographie d'identité avec nom et prénom au dos
- 2 timbres tarif en vigueur
- Le contrat en 2 exemplaires signés
- Un chèque d'arrhes de 90 euros* + l'ensemble des chèques de l'année ou autorisation de prélèvement signée.
- Relevé de note de 2^e année
- Copie de la notification de bourse du CROUS pour les élèves sollicitant une bourse d'honneur.

3/ CONFIRMATION

Une fois le dossier complet reçu, vous êtes préinscrits et recevez une notification par email. Une fois que les résultats du baccalauréat sont confirmés l'inscription devient définitive. Merci de nous transmettre vos relevés de notes du baccalauréat pour compléter votre dossier.

Rappel : les correspondances sont adressées à l'adresse suivante :
ESDROIT - DLLP 185 Boulevard du Maréchal Leclerc Immeuble le PLAZA 33000 BORDEAUX

* Les sommes versées sont perdues en cas de rétractation

Article 1 – Partie au contrat

Je soussigné(e) : s'engage à suivre la préparation ESDROIT.

Plus précisément, l'étudiant s'engage à :

- Respecter les locaux et le matériel du centre Condorcet
- Ne pas publier sur les réseaux sociaux les supports de cours fournis par l'Etablissement
- Une obligation de présence aux cours et examens blancs afin de garantir le sérieux de la formation dispensée. Toute absence doit être justifiée auprès de la Direction et/ou des responsables pédagogiques.

Article 2 – Choix de la formule et conditions tarifaires

INSCRIPTION ANNUELLE :

COÛT 2100 EUROS

- Atelier organisation et méthodologie
- 22 séances hebdomadaires de 4 heures.
- Sessions de révisions partiels
- Examens blancs et corrections
- Accès illimité à nos enseignants
- Supports : memento, jurisprudence

INSCRIPTION SEMESTRE 1 :

COÛT 1050 EUROS

- Atelier organisation et méthodologie
- 11 séances hebdomadaires de 4 heures.
- Sessions de révisions partiels
- Examens blancs et corrections
- Accès illimité à nos enseignants
- Supports : memento, jurisprudence

INSCRIPTION SEMESTRE 2 :

COÛT 1050 EUROS

- Atelier organisation et méthodologie
- 11 séances hebdomadaires de 4 heures.
- Sessions de révisions partiels
- Examens blancs et corrections
- Accès illimité à nos enseignants
- Supports : memento, jurisprudence

PARCOURS DE LICENCE :

TD 1 :

TD 2 :

Article 3 – Choix du règlement :

L'étudiant / ses parents s'engagent à prendre en charge, selon les modalités de règlement choisies ci-dessous, les frais des enseignements de l'étudiant(e).

Chèque Prélèvement

- Totalité : A réception du dossier
- Paiement en 2 fois (Septembre– Janvier)
- Paiement en 4 fois (Septembre– Novembre – Janvier– Mars)
- Boursier uniquement Paiement en 10 fois, de Septembre à Juin

Merci de joindre au dossier un RIB (pour que nous puissions éditer une autorisation de prélèvement à vous adresser) ou l'ensemble des chèques selon le mode de paiement choisi. Tout dossier incomplet sera rejeté.

Article 4 – Vie du contrat

Le présent contrat est établi pour l'année universitaire :

Inscription sous conditions suspensives

Le contrat est conclu sous la condition suspensive que le candidat ait :

- Obtenu sa 2^e année
- Sois admis à l'Université de Droit de Bordeaux

Dès que ces deux conditions sont réalisées le contrat devient définitif et nous procédons à l'encaissement / prélèvement des droits d'inscription.

Les arrhes de 90 euros versées pour réserver une place ne sont pas restituées si les conditions suspensives ne sont pas réalisées.

ESDROIT tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

Droit de renonciation :

Toute inscription annulée avant le début des cours est intégralement remboursée, déduction faite du montant des frais de pré-inscription d'un montant de 90 euros, les arrhes. Aucune demande de remboursement ne sera prise en compte après le début des cours, sauf en cas de force majeure ou pour motifs légitimes et impérieux, sur présentation des justificatifs correspondants. Aucune annulation ne sera reçue par téléphone, fax ou mail.

Résiliation anticipée du contrat :

La non-présentation de l'étudiant le premier jour des cours ou une absence prolongée ne peuvent constituer une annulation contractuellement règlementaire.

Les arrhes de 90 euros versées ne sont pas restituées.

Tout semestre de cours commencé est dû. Pour résilier le contrat en cours d'année, il convient de procéder à une notification par courrier recommandé avec accusé de réception avant le 30/01/2021. A réception, nous émettons un avoir correspondant aux frais d'inscription du second semestre (850 euros).

Article 5 – Traitement des données personnelles

Les traitements de données à caractère personnel mis en œuvre ont pour finalité :

- prospection et animation ;
- gestion de la relation avec ses clients et prospects ;
- organisation, inscription et invitation aux événements de la prépa ;
- la production, la gestion, le suivi des dossiers de ses étudiants ;
- la facturation ;
- la comptabilité.

L'établissement ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur.

A cet égard, les données du Client sont conservées pendant la durée des relations contractuelles, augmentée de trois ans à des fins d'animation et prospection, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, les personnes concernées par les traitements mis en œuvre disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement.

En outre, conformément aux dispositions de l'article 21 du règlement européen sur la protection des données, les personnes concernées disposent également :

- du droit de s'opposer à tout moment au traitement des données à caractère personnel les concernant à des fins de prospection commerciale.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de la loi française n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes concernées disposent en outre :

- du droit de s'opposer, pour des motifs légitimes, à ce que des données à caractère personnel les concernant fassent l'objet d'un traitement,

Les personnes concernées peuvent à tout moment exercer leurs droits en adressant leur demande à l'Avocat, soit par courrier électronique à l'adresse : questions@esdroit.com, soit par courrier postal à ESDROIT-DLLP 185, Boulevard du Maréchal Leclerc 33000 Bordeaux, accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé.

Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Fait à : Le : (jj/mm/AAAA)

Signature :

Ayant pris connaissance des conditions générales d'inscription, des garanties de remboursement et conditions d'annulation, je m'engage à prendre en charge, selon les modalités de règlement choisies ci-dessus, les frais de scolarité de l'étudiant(e).

LA RESPONSABLE

L'ÉTUDIANT

LES PARENTS

Article 1 – Partie au contrat

Je soussigné(e) : s'engage à suivre la préparation ESDROIT.

Plus précisément, l'étudiant s'engage à :

- Respecter les locaux et le matériel du centre Condorcet
- Ne pas publier sur les réseaux sociaux les supports de cours fournis par l'Etablissement
- Une obligation de présence aux cours et examens blancs afin de garantir le sérieux de la formation dispensée. Toute absence doit être justifiée auprès de la Direction et/ou des responsables pédagogiques.

Article 2 – Choix de la formule et conditions tarifaires

INSCRIPTION ANNUELLE :

COÛT 2100 EUROS

- Atelier organisation et méthodologie
- 22 séances hebdomadaires de 4 heures.
- Sessions de révisions partiels
- Examens blancs et corrections
- Accès illimité à nos enseignants
- Supports : memento, jurisprudence

INSCRIPTION SEMESTRE 1 :

COÛT 1050 EUROS

- Atelier organisation et méthodologie
- 11 séances hebdomadaires de 4 heures.
- Sessions de révisions partiels
- Examens blancs et corrections
- Accès illimité à nos enseignants
- Supports : memento, jurisprudence

INSCRIPTION SEMESTRE 2 :

COÛT 1050 EUROS

- Atelier organisation et méthodologie
- 11 séances hebdomadaires de 4 heures.
- Sessions de révisions partiels
- Examens blancs et corrections
- Accès illimité à nos enseignants
- Supports : memento, jurisprudence

PARCOURS DE LICENCE :

TD 1 :

TD 2 :

Article 3 – Choix du règlement :

L'étudiant / ses parents s'engagent à prendre en charge, selon les modalités de règlement choisies ci-dessous, les frais des enseignements de l'étudiant(e).

Chèque Prélèvement

- Totalité : A réception du dossier
- Paiement en 2 fois (Septembre– Janvier)
- Paiement en 4 fois (Septembre– Novembre – Janvier– Mars)
- Boursier uniquement Paiement en 10 fois, de Septembre à Juin

Merci de joindre au dossier un RIB (pour que nous puissions éditer une autorisation de prélèvement à vous adresser) ou l'ensemble des chèques selon le mode de paiement choisi. Tout dossier incomplet sera rejeté.

Article 4 – Vie du contrat

Le présent contrat est établi pour l'année universitaire :

Inscription sous conditions suspensives

Le contrat est conclu sous la condition suspensive que le candidat ait :

- Obtenu sa 2^e année
- Sois admis à l'Université de Droit de Bordeaux

Dès que ces deux conditions sont réalisées le contrat devient définitif et nous procédons à l'encaissement / prélèvement des droits d'inscription.

Les arrhes de 90 euros versées pour réserver une place ne sont pas restituées si les conditions suspensives ne sont pas réalisées.

ESDROIT tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

Droit de renonciation :

Toute inscription annulée avant le début des cours est intégralement remboursée, déduction faite du montant des frais de pré-inscription d'un montant de 90 euros, les arrhes. Aucune demande de remboursement ne sera prise en compte après le début des cours, sauf en cas de force majeure ou pour motifs légitimes et impérieux, sur présentation des justificatifs correspondants. Aucune annulation ne sera reçue par téléphone, fax ou mail.

Résiliation anticipée du contrat :

La non-présentation de l'étudiant le premier jour des cours ou une absence prolongée ne peuvent constituer une annulation contractuellement règlementaire.

Les arrhes de 90 euros versées ne sont pas restituées.

Tout semestre de cours commencé est dû. Pour résilier le contrat en cours d'année, il convient de procéder à une notification par courrier recommandé avec accusé de réception avant le 30/01/2021. A réception, nous émettons un avoir correspondant aux frais d'inscription du second semestre (850 euros).

Article 5 – Traitement des données personnelles

Les traitements de données à caractère personnel mis en œuvre ont pour finalité :

- prospection et animation ;
- gestion de la relation avec ses clients et prospects ;
- organisation, inscription et invitation aux événements de la prépa ;
- la production, la gestion, le suivi des dossiers de ses étudiants ;
- la facturation ;
- la comptabilité.

L'établissement ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur.

A cet égard, les données du Client sont conservées pendant la durée des relations contractuelles, augmentée de trois ans à des fins d'animation et prospection, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, les personnes concernées par les traitements mis en œuvre disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement.

En outre, conformément aux dispositions de l'article 21 du règlement européen sur la protection des données, les personnes concernées disposent également :

- du droit de s'opposer à tout moment au traitement des données à caractère personnel les concernant à des fins de prospection commerciale.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de la loi française n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes concernées disposent en outre :

- du droit de s'opposer, pour des motifs légitimes, à ce que des données à caractère personnel les concernant fassent l'objet d'un traitement,

Les personnes concernées peuvent à tout moment exercer leurs droits en adressant leur demande à l'Avocat, soit par courrier électronique à l'adresse : questions@esdroit.com, soit par courrier postal à ESDROIT-DLLP 185, Boulevard du Maréchal Leclerc 33000 Bordeaux, accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé.

Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Fait à : Le : (jj/mm/AAAA)

Signature :

Ayant pris connaissance des conditions générales d'inscription, des garanties de remboursement et conditions d'annulation, je m'engage à prendre en charge, selon les modalités de règlement choisies ci-dessus, les frais de scolarité de l'étudiant(e).

LA RESPONSABLE

L'ÉTUDIANT

LES PARENTS